

N° 128

# JOURNAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 7 MAI 1971

Onze heures du matin

### PRIÈRE

M. Watson, du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien, présente le premier rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 21 janvier 1971, le Comité a étudié le Bill C-193, Loi modifiant la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, et a convenu d'en faire rapport avec la modification suivante:

#### Article 3

Ajouter après l'article 10 de la loi, à l'article 3, à la page 2, le nouveau paragraphe suivant:

(10a) Aux fins d'établissement de taux, la Commission doit diviser la région desservie par elle dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le territoire du Yukon, en deux zones tarifaires ou plus.

Le Comité a ordonné la réimpression du Bill C-193, tel que modifié.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs au Bill C-193 (*fascicules n° 5 à 9 inclusivement et 14, 15 et 16*) est déposé.

---

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 62 aux Journaux*)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Lang (Saskatoon-Humboldt), appuyé par M. Olson,— Que le Bill C-244, Loi concernant la stabilisation du produit de la vente du grain des Prairies et abrogeant ou modifiant certaines lois connexes, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de l'agriculture.

Le débat se poursuit;